

De Jure belli ac pacis Grotius quatre-cents ans plus tard

8 décembre 2025



PROGRAMME

Matinée : 10 h – 12 h 30
— salle Hugot

Présidence

Gilbert Guillaume, ancien Président et juge à la Cour internationale de Justice, membre de l'Institut

Ouverture

Bernard Stirn, Secrétaire perpétuel de l'ASMP

Présentation

Serge Sur, Professeur émérite de l'Université Paris Panthéon-Assas, membre de l'Institut

Droit naturel et droit positif chez Grotius

Denis Alland, Professeur de l'Université Paris Panthéon-Assas

La souveraineté

Nicolas Haupais, Professeur à l'Université Paris-Saclay

La coutume internationale

Gérard Cahin, Professeur émérite de l'Université Paris Panthéon-Assas

Discussion et pause

La guerre (Le jus ad bellum)

Robert Kolb, Professeur à l'Université de Genève

Le jus in bello

Mathias Forteau, Professeur à l'Université Paris-Nanterre, membre de la Commission du droit international

Discussion

Déjeuner pour les intervenants

Salon Bonnefous

Après-midi : 14 h 30 – 17 h
— Salle Hugot

Présidence

Geneviève Burdeau, Professeure émérite de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Les traités de paix

Romain Le Bœuf, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Le droit diplomatique

Frédérique Coulée, Professeure à l'Université Paris-Saclay

Le droit de la mer

Niki Aloupi, Professeure à l'Université Paris Panthéon-Assas

Discussion et pause

Les biens communs

Clémentine Bories, Professeure à l'Université Toulouse-Capitole

La responsabilité

Carlo Santulli, Professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Discussion

Clôture

Jean-Marc Sorel, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne
(Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Président de la SFDI



ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES
INSTITUT DE FRANCE

Sfdi